

## **Inauguration de la Paris Healthcare Week 2016**

- Mardi 24 mai 2016 -

### **Discours introductif de Frédéric Valletoux**

**- SOUS RESERVE DU PRONONCE -**

Madame la Ministre,  
Mesdames et Messieurs les anciens Ministres  
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,  
Monsieur le Ministre de la santé de Polynésie,  
Monsieur le Ministre, cher Davide Levine  
Messieurs les Ambassadeurs,  
Monsieur le Directeur Général de l'Assurance santé du Brésil,  
Mon Général, cher Jean-Marc Debonne  
Monsieur le Vice-Président, Cher Jean-Louis,  
Mesdames et Messieurs les Présidents, administrateurs et Délégués régionaux,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers amis,

Soyez les bienvenus dans cette édition 2016 de notre salon de la santé, qui prend cette année un nouveau nom et s'intègre dans la Paris Healthcare Week. Retour aux fondamentaux tout d'abord avec les salons Hôpital Expo, Geront Expo et HIT, qui retrouvent leur nom initial, mais élargissement de la vocation de ce salon et de la volonté de faire de cette semaine la semaine de la santé en France, le rendez-vous annuel des professionnels de santé. Plusieurs événements sont ainsi organisés dans le cadre de ce salon dont le salon infirmier dont je souhaite ici saluer les participants.

Au delà de ces changements d'appellations, une constante : celle de faire de ce rendez-vous un moment d'ouverture, de décloisonnement, de paris communs. C'est bien tout cela que nous souhaitons montrer aujourd'hui : un hôpital innovant, ouvert, entreprenant. Un hôpital confiant, en lui, en ses partenaires et je suis heureux de saluer la présence de nos amis du monde libéral, du Médecin Général des Armées Debonne mais également des autres présidents de Fédérations.

Je ne voudrais pas manquer d'adresser un message amical à David Gruson, notre nouveau Délégué Général qui vit aujourd'hui son baptême du feu. David a pris ses fonctions de Délégué Général, le 15 février dernier, à l'issue d'une procédure de sélection que j'ai voulue transparente, collegiale et unanime. Cette unanimité et cet esprit de rassemblement, c'est ce qu'incarne la FHF, maison commune de l'hôpital et du service public médico-social qui rassemble en son sein des personnalités diverses mais aussi, des femmes et des hommes de sensibilités différentes, tous réunis pour faire avancer le service public. Je suis attaché à cet esprit et je souhaite ici saluer très chaleureusement le Pr Jean-Louis Touraine, notre Vice Président, dont j'apprécie chaque jour l'engagement et avec lequel je prends un plaisir sincère à présider aux destinées de notre Fédération. Merci Jean-Louis pour tout ce que tu nous apportes. Bien entendu, j'adresse un salut tout particulièrement amical à notre ami Gérard Vincent.

Ce salon c'est aussi afficher notre ambition commune de porter haut les couleurs de la France, de valoriser ensemble notre système de santé, de l'exporter. Vous savez combien ce dossier me tient à cœur et l'énergie qui a été la notre pour mettre sur pied une coordination efficace des capacités d'export de notre système hospitalier. Cette capacité est aujourd'hui opérationnelle et je ne doute pas que les prochains mois permettront à l'équipe de France de la santé de valoriser son savoir-

faire au delà de nos frontières. Je salue à cet égard la présence des très nombreuses délégations étrangères qui nous font l'amitié de nous accompagner aujourd'hui.

Vous en êtes ici tous convaincus : l'heure est au décloisonnement, au partage et à la construction du système de santé dont nos concitoyens auront besoin demain. Je suis heureux de constater que c'est bien cet état d'esprit qui règne dans les travées du salon. Je suis heureux de vous accueillir si nombreux, avec une augmentation des inscriptions de près de 10% par rapport à 2015.

Heureux enfin, Madame la Ministre, de vous accueillir parmi nous. Depuis 5 ans maintenant vous êtes fidèle à notre rendez-vous, et sachez que nous sommes tous sensible à votre présence. Dire cela n'est pas une figure de style car, si parfois nous avons eu des débats, si parfois nous avons des divergences, et c'est bien logique. Nous savons, vous comme moi que sur le fond, nous sommes, chacun dans nos engagements et nos responsabilités, attachés à la fois à l'esprit de réforme et au Service Public. Dans un climat politique troublé, parfois inquiétant, il est utile de rappeler ce qui nous rassemble

## **1. L'hôpital, pilier de la République**

Nous sommes d'autant plus sensibles à votre présence à nos côtés que les mois qui viennent de s'écouler ont été douloureux pour la France et douloureux aussi pour nos personnels de santé. Par deux fois, le terrorisme, la barbarie, le refus de l'Autre ont frappé notre pays en 2015.

A l'occasion de ces terribles attaques, nos hospitaliers publics, notre système de santé public ont répondu présents. Ils ont su prendre soin de chacun, être présents aux côtés des blessés, de leurs familles. Ils ont témoigné d'une force de réaction considérable, en accueillant plus de 500 blessés à l'arme de guerre. Ils ont su faire face à la pression, accueillir, écouter, réparer, soigner, prendre le temps. Permettez-moi de remercier, de saluer et de rendre hommage à nos établissements publics de santé, à nos professionnels de santé publics, ainsi, bien entendu qu'aux forces de l'ordre et de secours. Les hôpitaux franciliens et tout particulièrement les équipes de l'Assistance publique, représentés ce matin par leur Directeur Général, Martin Hirsch et leur Président de CME, le Pr Noel Garabédian.

A l'heure où, parfois, certains doutent du rôle de nos hôpitaux, aiment à brocarder les agents publics, à l'heure où certains, enfermés derrière une approche par tableau de bord aiment à « challenger » l'efficacité des organisations publiques et à s'interroger sur nos soit disantes surcapacités, je veux simplement leur dire de réaliser ce qui s'est passé ces dernières années. De réaliser à quel point notre Hôpital est debout, tient bon, est un des piliers de la République, une lumière allumée dans nos territoires, à tous moments, en toutes circonstances. C'est d'abord cela le service public, d'abord cela l'hôpital public et nous pouvons, et nous devons en être fiers ! J'en suis fier, pour ma part, tout comme je le suis des autres missions que l'hôpital remplit au service de la République. C'est le cas notamment de la gestion de la crise Ebola, dans laquelle d'ailleurs la coopération entre les hôpitaux publics et les hôpitaux militaires a été exemplaire. C'est le cas lorsque les hôpitaux publics accueillent plus de 90% des patients précaires de notre système tout en réalisant, dans le même temps, une centaine de premières mondiales en offrant au monde l'une des médecines les plus avancées.

Mais c'est le cas également Outre-Mer dans la mobilisation face aux épidémies vectorielles aux Antilles, en Guyane et à La Réunion, dans l'engagement de projets ambitieux d'évolution des systèmes de soins en Polynésie et en Nouvelle-Calédonie ou dans la réponse commune exemplaire que les hôpitaux publics de Mayotte et de La Réunion apportent à la véritable situation d'urgence sanitaire nationale que connaît actuellement le territoire mahorais. Je vous remercie donc tout particulièrement, Madame la Ministre, d'avoir choisi nos Salons pour présenter demain avec Madame la Ministre des Outre-Mer la Stratégie de santé ultra-marine que la FHF avait fortement appelée de ses vœux et dont nous attendons les éléments de contenu avec impatience. J'ai d'ores et déjà demandé à David Gruson de poursuivre les travaux initiés avec les fédérations ultra-marines pour aider nos hôpitaux d'Outre-Mer à répondre à ces situations d'urgence mais aussi, dans le cadre de la future ordonnance d'adaptation prévue par la loi, ouvrir des possibilités d'innovation pour renforcer la performance de ces établissements afin de faire face également aux défis économiques et sociaux majeurs de ces territoires.

Cette fierté et cet esprit d'engagement des hospitaliers publics se retrouvent chaque jour, au quotidien, dans nos établissements. Ceux-ci participent, en outre, très fortement à la vie économique et sociale et de notre pays et s'engagent dans les différents dispositifs de soutien à l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi. Cet engagement pourrait encore se renforcer s'agissant du service civique mais nous avons besoin, pour cela, Madame la Ministre, de deux mesures simples : la poursuite des efforts de simplification des conditions d'agrément et l'ouverture, pour les hôpitaux et établissements médico-sociaux publics, de l'aide mensuelle de 100€ à l'accompagnement des jeunes dont bénéficient déjà nos partenaires du secteur privé.

Dans une période difficile pour nos concitoyens, dans un moment où la France doute parfois d'elle-même, cette force de nos hôpitaux publics, cette capacité de prendre soin des plus faibles tout en innovant sans cesse, c'est d'abord la force de notre République. Il faut sans cesse le rappeler : oui, l'hôpital est au rendez-vous !

## **2. Je n'accepterai plus que l'hôpital puisse être brocardé ni caricaturé**

Passé le temps unanime des hommages, les hospitaliers publics ont eu l'impression, ces dernières semaines, que certains essayaient de rejouer un disque que je croyais pourtant rayé : celui de la prétendue inefficacité et immobilisme du système hospitalier public. Ainsi, l'hôpital en ferait trop, serait présent dans trop d'endroits, sur trop de prises en charge, aurait trop de lits, bien entendu serait trop coûteux, en sureffectif et souffrirait d'un absentéisme chronique.

Curieuses mises en cause, au moment même où partout en Europe et dans le monde notre système de santé est salué pour l'accès qu'il permet et pour la qualité des soins qu'il offre, comme l'a récemment rappelé un numéro du Lancet.

En tant que Président de la FHF, dans un moment grave pour nos concitoyens, je n'accepterai plus que les hospitaliers publics soient ainsi caricaturés. L'hôpital doit, au contraire être rappelé à son essence, celle d'un vecteur d'unité républicaine : l'hôpital rassemble, soigne, réunit. Un hôpital attaché à sa laïcité, comme l'a récemment rappelé la Commission des usagers de la FHF, à travers les propositions qu'elle a faite pour faire vivre la laïcité dans nos établissements.

Bien entendu, l'hôpital doit aussi continuer à s'adapter, à s'ouvrir, à s'humaniser, à améliorer de manière continue la qualité de la prise en charge des patients. Mais pour autant, il faut bien rappeler l'essentiel. Rappeler ce qu'est l'hôpital, les missions qu'il assure, souvent seul :

- c'est le lieu de la complexité, de la technicité, avec 80% des cas les plus complexes pris en charge, 90% des réanimations, 75% de l'oncologie, la quasi totalité des patients précaires ou encore près de 85% des polytraumatisés ;
- dans le même temps, l'hôpital c'est aussi l'innovation, avec plus de 500 programmes de recherche clinique et 230 nouveaux brevets chaque année ;
- le creuset de la formation des professionnels de santé permettant l'apprentissage des métiers et la mixité des pratiques ;

Bien sur, à l'occasion des débats qui vont ponctuer cette année électorale, je ne doute pas que certains voudront faire ressurgir les vieux débats sur le prétendu surcoût des établissements publics. J'ai même vu réapparaître, il y a peu ce chiffre fantasmé d'un écart de tarif entre public et privé de 30%, qui permettrait de faire économiser pas moins de 10 milliards d'euros. Et pourquoi pas 20, 30 milliards ? Ces chiffres sont navrants tellement ils sont simplistes car qui pourrait légitimement comparer les établissements publics et privés qui, s'ils sont complémentaires, ne sont en rien substituables ? Les Français ne s'y trompent pas et ont tranché depuis longtemps ce débat. Ils jugent d'ailleurs bien plus positivement que certains observateurs la situation des hôpitaux, saluant à 84% son efficacité et à 80% sa performance.

*« Parce que l'hôpital prend soin de nous, nous devons prendre soin de notre hôpital ».* Aujourd'hui, c'est un appel à chaque français que je lance. Un appel à s'engager pour son hôpital et à faire de nos établissements publics sanitaires, sociaux et médico-sociaux une grande cause qui mérite respect et protection.

Dans les prochaines semaines, une large campagne de communication sera lancée auprès du grand public pour rappeler le rôle de l'hôpital et pour inviter chacun d'entre nous à en prendre le plus grand soin. C'est bien une mobilisation autour des valeurs du soin, autour des valeurs d'humanité, autour de l'accès de tous aux soins les plus pointus que la FHF va engager. D'ores et déjà, j'ai le plaisir de vous annoncer aujourd'hui que la FHF lance une vaste concertation numérique, en invitant chaque français à s'engager pour l'hôpital mais aussi à lui donner des idées pour évoluer. Cette grande concertation, qui complète et amplifie le tour de France que j'ai engagé avec David Gruson, sera une source d'inspiration concrète et précise de la plateforme politique que la Fédération présentera dans quelques mois avec l'objectif de porter haut et fort notre vision du système de santé de demain.

### **3. Prendre soin de l'hôpital public, c'est d'abord veiller à son juste financement**

Madame la Ministre, prendre soin de l'hôpital, c'est d'abord veiller à son juste financement. Malheureusement, l'année qui vient de s'écouler n'a pas été de nature à nous rassurer.

Le niveau de contrainte économique qui s'exerce sur nos établissements n'est bien entendu pas étranger à ces inquiétudes. A un ONDAM qui nous avait été annoncé à 3% il y a 4 ans ici même, a succédé un ONDAM qui n'a jamais été aussi bas, à 1,75%. Avec des tarifs en baisse de 1%, c'est plus d'un milliard d'euros d'économies qui sont attendues pour la seule année 2016. Une somme considérable qui nécessite de lourds efforts, mais auxquels, la FHF et l'ensemble de la communauté hospitalière ont annoncé leur totale participation. C'est aussi cela un hôpital responsable, au service de la République !

Pour autant, je ne peux vous cacher, Madame la Ministre, certaines interrogations au sein de la communauté hospitalière. Ainsi, plusieurs d'entre nous se demandent parfois si la maîtrise des dépenses d'assurance maladie ne se traduit pas, dans les faits, par un transfert des déficits de l'Assurance Maladie sur les hôpitaux. L'année 2015 a, à cet égard, été une année difficile pour les comptes hospitaliers alors même que partout les plans d'efficacité sont engagés et que l'activité progresse. Je souhaite ici dire avec force la dangerosité que représenterait un tel transfert. Cela aurait pour conséquence de décourager les équipes et d'envoyer un message négatif à l'opinion publique sur la prétendue mauvaise gestion des hôpitaux publics. Car, non, les hôpitaux ne sont pas mal gérés. Preuve en est la dynamique d'activité qui place aujourd'hui le secteur public en tête de la totalité des prises en charge. Preuve en est également la réponse forte et positive de nos établissements pour prendre le virage ambulatoire. Rappelons qu'il y a quelques années, certains annonçaient la fin de la chirurgie publique... Ce mouvement est certes d'abord dû au niveau de confiance que nous témoignent nos concitoyens, mais il est aussi la résultante d'une bonne gestion de l'offre publique qui a su se moderniser et s'adapter aux attentes de nos concitoyens. Ce sérieux dans la gestion se retrouve également dans les très nombreux efforts réalisés au quotidien pour maîtriser l'évolution de la masse salariale et réaliser des gains d'efficacité bien réels sur les fonctions-supports comme les achats.

Plus fondamentalement, la communauté hospitalière a souvent du mal à comprendre le sens des messages qui sont envoyés par les pouvoirs publics et qui conjugue rigueur de gestion et augmentation très forte des dépenses :

- mise en œuvre du protocole Lebranchu, malgré l'opposition des organisations syndicales, pour un coût total de 1,7 milliards d'euros;
- augmentation très sensible du point d'indice, avec un coût total de 700 millions d'euros.

Dès lors, comment les hospitaliers doivent-ils interpréter la feuille de route qui leur est adressée ? Comment répondre à cet effet de ciseau entre baisses tarifaires et charges supplémentaires décidées par le Gouvernement ?

Bien sûr, ces injonctions paradoxales ne sont pas nouvelles mais nous atteignons aujourd'hui une limite qu'il va être difficile de franchir, au risque sinon de décourager durablement les équipes ou de fragiliser la qualité de notre offre de soins. Madame la Ministre, la résilience des hospitaliers face à ces injonctions paradoxales force le respect mais elle n'est pas illimitée.

Cette fragilisation est particulièrement forte pour le secteur du SSR, pour la psychiatrie et les hôpitaux locaux. Ces établissements souffrent en effet d'une politique de gel de leurs dotations qui nuit à la qualité de l'offre publique. Ainsi que je l'avais fait lors des négociations préparatoires à la campagne tarifaire 2016, je vous demande, Madame la Ministre, d'apporter un signal fort à ces établissements en les soutenant financièrement. Je vous demande de mettre sur les rails au plus vite la nouvelle tarification du secteur SSR public qui n'a que trop tardé. Le système actuel de financement pénalise en effet le SSR public en le privant des ressources dont le secteur privé bénéficie. Nous comptons

tous sur vous pour que les engagements pris devant nous d'une réforme mise en route dès 2017 soient tenus.

De la même manière, je renouvelle mon appel pour que la situation des hôpitaux de proximité soit étudiée avec la plus grande vigilance. Ces établissements jouent un rôle très important dans notre système de santé et au sein de nos territoires. Grâce au maillage qu'ils représentent, ils sont le point de rencontre privilégié entre le monde hospitalier et la médecine libérale. Ils permettent une offre de proximité sans laquelle beaucoup de nos concitoyens n'auraient pas accès aux soins. Un nouveau modèle de financement leur a été présenté mais le flou persiste toujours sur ses modalités pratiques. Il nous apparaît prioritaire de mettre sur pieds rapidement et fortement un véritable dispositif d'accompagnement à la conduite du changement pour ces établissements. Prenons soin de nos hôpitaux de proximité qui sont essentiels dans nos territoires.

Plus globalement, Madame la Ministre, les hospitaliers, vous le savez, attendent beaucoup de la réforme du modèle de financement des hôpitaux, que vous nous annonciez il y a déjà 4 ans. Ainsi que la FHF et les Conférences hospitalières viennent de vous le rappeler, la T2A a certes été utile et bénéfique aux service public mais un nouveau système, plus équilibré et plus en adéquation avec les parcours de santé, doit aujourd'hui être mis en œuvre. La réforme de la T2A devra être nécessairement ambitieuse et en phase avec les enjeux de demain de notre système de santé. Ces enjeux, ils sont simples : coopération, décloisonnement, parcours, prévention et soutien à l'investissement. Ils renvoient également beaucoup à la politique d'innovation qui, malgré toutes les récentes initiatives que vous avez prises pour la soutenir Madame la Ministre, souffre d'un modèle de financement dépassé. Le rapport de la commission FHF sur les produits de santé présidée par le Pr Fagon donne des pistes utiles pour avancer en ce sens.

Pour la FHF et les conférences, les dispositifs d'appui au financement des opérations d'investissement doivent être développés et s'inscrire dans la dynamique territoriale et de recomposition des structures que vont porter les GHT. J'ai pris bonne note à cet égard, Madame la Ministre, de votre annonce d'un plan de 2 milliards d'euros d'investissement sur 5 ans pour l'hôpital. Nous attendons tout ce matin que vous nous confirmiez qu'il s'agit bien de moyens nouveaux.

De même, le financement de l'enseignement et de la recherche, essentiels au progrès de la médecine et de la prise en charge des patients, doit être revu en profondeur, avec l'intégration à des réseaux nationaux et européens.

#### **4. Prendre soin de l'hôpital public, c'est prendre soin de ses personnels et savoir les valoriser**

Organisations humaines par excellence, nos établissements sanitaires et médico-sociaux sont riches des femmes et des hommes qui se consacrent à la santé de leurs semblables.

Une fois encore, quand certains mettent en cause un absentéisme qui gangrènerait l'hôpital, alors même que les taux d'absentéisme entre le public et le privé sont parfaitement similaires et que l'absentéisme à l'hôpital est plus faible que dans les autres fonctions publiques, je souhaite pour ma part remercier les équipes pour leurs compétences, pour leur disponibilité. Leur engagement est quotidien et mérite d'être salué.

Toutefois, pour prendre soin de nos équipes, pour être à la hauteur de leurs engagements, nos établissements publics ont besoin de nouveaux outils managériaux et d'un cadre plus adapté au monde moderne. Malheureusement, malgré nos appels et nos propositions, malgré les promesses pourtant, aucun choc de simplification ne s'est produit. Madame la Ministre, nous avons besoin de votre soutien ! Il est encore temps d'agir et je vous propose de lancer sans attendre, une mission de simplification, sur le même modèle de celle qui a été appliqué pour les collectivités locales par exemple, avec une feuille de route simple pour des premières décisions effectives dans l'année qui vient.

Pour prendre soin des équipes, il nous faudra continuer à travailler ensemble pour l'amélioration des conditions de travail. Mais cela nécessite aussi une clarification des injonctions qui, aujourd'hui, mettent en difficulté réelle les responsables d'établissements.

Il en va ainsi de la médecine d'urgence. Si personne ici ne peut nier les difficultés liées à l'exercice professionnel de la médecine d'urgence, l'insuffisance des mesures d'accompagnement du dispositif sur le temps de travail nous font craindre une intensification des difficultés au sein des établissements et, in fine, une dégradation des conditions de travail des personnels. Les prérequis à la mise en œuvre du dispositif que vous avez définis, portant sur la réorganisation territoriale préalable des services d'urgences, sur la refonte des maquettes organisationnelles sous l'égide des CME, et sur la possibilité d'une mise en œuvre progressive pour les établissements les plus concernés doivent pouvoir être rappelés et rendus effectifs. Rares sont aujourd'hui les ARS qui ont entrepris une révision de leur schéma territorial des urgences.

Si nous voulons renforcer l'attractivité des conditions de travail des urgentistes, les règles que vous avez vous mêmes définies doivent être rappelées aux ARS et les réflexions territoriales préalables à la mise en œuvre du référentiel, ainsi que les évolutions réglementaires promises, au plus vite engagées.

Nous devons également prendre soin de nos internes. Pour la FHF, les conditions de travail des internes et la qualité de leur formation en stage constituent un enjeu majeur d'attractivité. La FHF a d'ailleurs diffusé une Charte d'accueil et de formation des internes dans les établissements publics, signée sous votre égide, Mme la Ministre, il y a deux ans sur ce salon, par l'ensemble des conférences et les syndicats d'internes.

Si l'on constate aujourd'hui une application hétérogène de la réforme du temps de travail des internes, ce n'est pas par manque de volonté, mais plutôt parce que cette réforme est encore difficilement applicable dans certaines spécialités, notamment chirurgicales, et dans certains territoires. Je ne vous cache pas que vos récentes déclarations annonçant des sanctions pour les établissements en retard dans la réforme génèrent un trouble certain car elles laissent à penser que c'est par mauvaise volonté que les hôpitaux tardent à appliquer la réforme.

Le problème est, vous le savez, plus complexe que cela et renvoie notamment au taux d'inadéquation fixé qui a eu pour conséquence une ouverture importante de lignes de stage, et une forte variabilité du nombre d'internes présents dans les services d'un

semestre à l'autre. Cette incertitude représente encore aujourd'hui un frein dans la mise en œuvre des réorganisations nécessaires pour intégrer la réforme du temps de travail des internes. Pour autant, nous réitérons aujourd'hui notre engagement pour le respect des 48 heures hebdomadaires et du repos de sécurité, pour l'ensemble des médecins, et pour les internes.

Pour pouvoir prendre soin de nos équipes, je lance aujourd'hui deux appels :

- Un appel à la simplification de la réglementation, notamment sur le temps de travail. Trop de temps a été perdu en matière d'évolution des organisations de travail ! La publication du Rapport que le Premier ministre a confié à Philippe Laurent est aujourd'hui très attendue, et nous serons attentifs aux préconisations que vous retiendrez pour ce qui concerne la fonction publique hospitalière. Vous savez, à cet égard, quelles sont les options – responsables – que nous avons prises. Malgré les difficultés, nos établissements s'efforcent, dans un cadre aujourd'hui pourtant très contraint, de s'adapter pour innover en matière d'organisation du temps de travail. Il est impératif de les aider à aller encore davantage dans cette direction.
- Un appel pour donner aux établissements les moyens de reconnaître et de valoriser leurs personnels : la notation annuelle, toujours en vigueur à l'hôpital, a fait son temps. Je sollicite donc votre appui pour engager dès à présent les travaux de déploiement dans la fonction publique hospitalière de l'entretien professionnel. Ce serait un signal positif pour engager résolument les prochaines étapes d'adaptation de la gestion des ressources humaines aux très nombreuses évolutions que connaissent les hôpitaux.



## **5. Pour la FHF, prendre soin de l'hôpital c'est aussi savoir le faire évoluer, l'ouvrir, l'inscrire dans le système de santé de demain**

Prendre soin, valoriser l'hôpital, c'est d'abord et avant tout le faire évoluer, l'inscrire dans les dynamiques territoriales, l'ouvrir. A cet égard, la mise en place des groupements hospitaliers de territoires est une disposition majeure de la loi que vous avez portée.

La FHF s'est engagée de longue date dans la promotion d'une stratégie de groupe publique et c'est la raison pour laquelle nous vous avons soutenu dans la concrétisation d'un outil de coopération qui permettra à l'offre publique de consolider sa force et son avance sur tous les territoires mais aussi et surtout à nos concitoyens de bénéficier d'une offre de soins mieux organisée, davantage graduée.

Une fois les intentions passées, est venu le temps, nécessairement complexe, de l'application de la loi. Ainsi, vous le savez Madame la Ministre, la FHF a été aux premières loges pour travailler et faire évoluer la première version du décret d'application GHT. Pour la FHF, en effet, cette première version n'était pas acceptable et il était essentiel de restituer aux établissements et aux professionnels toute leur latitude d'action, de conjurer un risque réel de « sur-réglementation ».

A travers cette réforme, les hospitaliers démontrent une fois de plus leur capacité de mobilisation. En leur nom, je le dis à nouveau: rien ne se fera sans un esprit de confiance placé dans la capacité d'initiative des acteurs de terrain, sans la stimulation positive de leur esprit d'engagement dans les projets médicaux de territoire. Au delà de cette nécessité absolue de participation des professionnels et de confiance dans leurs initiatives, je voudrais aussi souligner celle, tout aussi indispensable, de concertation approfondie avec les patients et leurs représentants mais aussi avec les élus sur nos différents territoires.

La loi fixe le cadre mais aujourd'hui, plusieurs points de vigilance doivent ici être évoqués:

- Le premier point d'attention, crucial à ce moment où se dessine la carte des GHT, est la pertinence des territoires qui seront validés par les ARS. La mission « Hubert Martineau » et les conférences hospitalières l'ont souligné, les territoires des GHT doivent être des territoires vécus, ancrés dans les réalités des populations, et assis sur une dynamique de projet médical partagé. Je voudrais souligner combien le dialogue avec les Agences Régionales de Santé est essentiel au succès de la transformation en cours. Ainsi, de même que les hospitaliers démontrent qu'ils sont capables de se mobiliser pour le changement, les ARS doivent, elles aussi, évoluer. A des ARS souvent tentées par la gestion immédiate, court termiste et par l'immixtion dans la gestion interne des établissements, doivent succéder des ARS resserrées et recentrées, qui créent les conditions du changement, accompagnent les réorganisations au niveau stratégique.
- Le deuxième point est l'adaptation du dispositif aux réalités du terrain : la FHF soutient le pilotage des futures filières de soins par les acteurs les plus indiqués au sein des groupements, que ce soit en MCO, en psychiatrie, en SSR ou encore dans le secteur médico social. Ce qui nous remonte aussi du terrain c'est l'attente d'un déploiement sur une très large échelle de la télémédecine comme levier de repositionnement territorial des activités de soins. Pour y parvenir, nous avons besoin à très brève échéance d'un déverrouillage du modèle économique de la télémédecine. C'est le sens de la mission que j'ai demandé aux équipes FHF de conduire.

Je tiens ici à évoquer tout particulièrement la situation de la psychiatrie. La FHF fait de ce sujet un élément majeur, dans le prolongement du récent rapport que nous avons publié sous la direction de Christian Muller et Yvan Halimi et dont les propositions seront reprises dans notre plateforme. Nous avons besoin d'une approche respectueuse des spécificités de la filière psychiatrique, qui a su démontrer de longue date sa capacité à proposer des réponses graduées et à

inscrire les soins du patient dans un parcours globalisé associant sanitaire, social, médico social et domicile. C'est pourquoi, en particulier, le projet de décret sur les communautés psychiatriques de territoires est pour nous une priorité, à articuler avec la mise en place des groupements hospitaliers de territoire.

Dans ce même ordre d'idées, une répartition souple et pragmatique des compétences déléguées entre l'établissement support et les établissements parties serait de nature à faciliter la mise en opérationnalité rapide des groupements.

- Le troisième point d'attention est celui de l'ouverture des GHT, spécifiquement au monde libéral. Les GHT ne doivent pas se traduire par un enfermement, une bunkérisation. Les hospitaliers doivent investir les territoires, s'ouvrir au monde libéral notamment. Je voudrais avoir, en outre, une mention particulière pour les partenariats très forts et structurants déjà engagés avec le Service de santé des Armées et vous dire, Mon Général, que nous continuerons à avancer résolument avec vous.
- Le dernier point d'attention est l'évolution des statuts et des conditions d'exercices des professionnels. L'engagement rapide d'un chantier global sur les impacts du déploiement des groupements pour la gestion des ressources humaines à l'hôpital est pour nous une priorité absolue. Les personnels ont besoin de visibilité, de compréhension, de renforcement aussi pour progresser dans le changement. Il est donc indispensable, Madame la Ministre, que les concertations à engager en vue d'évolutions statutaires soient rapidement ouvertes et la FHF y sera particulièrement attentive, tout comme les organisations représentatives des professionnels des différents secteurs, tant il est vrai que rien ne se fera sans elles et sans nous.

Dans ce paysage, le rôle de nos CHU dans le système de santé devra lui aussi être conforté. La version initiale du projet de décret GHT ne les mentionnait pas. Cette omission a pu heureusement être réparée mais il reste encore du chemin à parcourir et je sais que cette question sera abordée à l'occasion des prochaines Assises hospitalo-universitaires. Alors que se profilent les 60 ans des ordonnances Debré, j'invite à l'engagement d'une initiative nationale pour déterminer les voies et moyens de renforcer et de faire évoluer notre modèle hospitalo-universitaire, afin de lui permettre de jouer un rôle encore plus fort de rayonnement international de notre excellence hospitalière, d'enseignement et de recherche. Face à la révolution du numérique, dans le nouveau cadre territorial de nos Régions élargies, et dans un contexte de compétition globale pour toujours être à l'avant-garde de l'innovation en santé, nous ne pouvons rater ce qui constitue un défi historique.

## **6. Prendre soin des plus âgés et des plus fragiles d'entre nous**

En constituant un pôle dédié à la question de l'autonomie, la FHF renforce son action aux côtés des établissements des secteurs du grand âge et du handicap et par là-même témoigne de son engagement pour une plus grande participation des plus personnes les plus fragiles à la vie de la société. C'est pour que ces défis majeurs de notre société, qui dépassent largement les frontières de l'hôpital, soient relevés, que les partenariats et coopérations sont nécessaires. Entre le sanitaire et le médico-social, entre la ville et l'hôpital, mais aussi, et surtout avec le premier partenaire de l'hôpital et des établissements : la personne elle-même.

S'engager dans le secteur du handicap, comme vient de le rappeler le Président de la République lors de la Conférence nationale du handicap, ce n'est pas qu'une promesse, ce sont des actes, des actions concrètes. Toutes les nommer serait ici difficile mais j'aimerais tout particulièrement saluer l'initiative majeure qu'a constitué la préparation et la diffusion de la Charte Romain JACOB.

S'engager dans le secteur du handicap, c'est faire tomber une à une les barrières visibles et invisibles. C'est œuvrer pour un accès facilité aux formations paramédicales, à l'emploi, et c'est aussi renforcer la sensibilisation aux enjeux du handicap psychique.

Les établissements médico-sociaux publics sont aussi un levier d'innovation. Ils répondent aux enjeux particuliers de la prévention que sont la nutrition, la santé bucco-dentaire, les risques infectieux, la dépendance. Ces engagements, ces investissements, c'est ce qui permet aussi de porter un quotidien parfois difficile, fait de contrainte économique et de complexité.

Malheureusement, ces efforts notamment en matière de prévention ne sont budgétairement pas récompensés. Pire, ils entraînent bien souvent des effets négatifs pour les établissements, l'amélioration de l'état de santé des résidents pénalisant aujourd'hui de manière absurde les dotations allouées.

Si la FHF salue la volonté de réformer les modes de financement des établissements médico-sociaux, elle reste néanmoins sans réponse aux préoccupations du secteur en matière de financement de la dépendance, de reste à charge pour les familles et de simplification du système.

La FHF est attachée à ne pas construire séparément l'hôpital, le médico-social, les soins de ville. Il existe un vrai besoin de cohérence. De cohérence et de fluidité. A l'heure où deux textes majeurs ont été votés et entrent désormais dans leur phase d'application, je constate avec regret la poursuite de deux systèmes qui ne convergent pas et rendent l'exercice des professionnels particulièrement complexe.

La mise en œuvre de ces réformes, nous le constatons sur le terrain, est source d'inquiétudes pour les acteurs de la prise en charge du vieillissement : reste à charge grandissant, désengagement de certains conseils départementaux, recul de l'aide sociale... C'est bien la pérennité du service public dans le champ médico-social qui serait menacée si nous n'y prenions pas garde.

Les établissements médico-sociaux publics évoluent de plus en plus vers des logiques de performance et d'amélioration continue de la qualité, mouvement que nous accompagnons avec responsabilité et conviction. Mais la FHF sera aussi attentive à ce qu'ils n'y perdent pas le sens de leur mission profonde, celle d'être accessibles au plus grand nombre.

## **7. L'hôpital doit beaucoup à la République et la FHF fera tout son possible pour continuer à promouvoir un hôpital moderne, au service de la France**

Madame la Ministre, mes chers amis, cette année encore les chantiers sont nombreux. Le monde hospitalier et médico-social vit, bouge. Le Service public est un cœur battant, dont notre pays a plus que jamais besoin.

Avec Jean-Louis Touraine, nous avons engagés plusieurs chantiers pour moderniser la FHF et la mettre au diapason de notre système de santé :

- C'est ainsi que l'ensemble des régions de la FHF sont d'ores et déjà organisées selon la nouvelle carte régionale de la République ;
- C'est ainsi que j'ai souhaité renforcer les capacités d'influence de la FHF, à travers la création d'un pôle influence;
- C'est ainsi que j'ai souhaité faire de l'ouverture de la FHF un mot d'ordre : ouverture au monde de l'innovation à travers notre Fondation, ouverture au monde libéral, ouverture, enfin – et c'est fondamental – aux représentants des patients qui ont une place importante dans la gouvernance de la Fédération.

Dans cet engagement au service de la République, la FHF fait de la préparation de sa plateforme politique un grand moment de rassemblement, afin de porter des propositions de nature à valoriser nos établissements et, surtout, de nature à apporter à nos concitoyens des réponses quant à l'avenir de leur système de santé. Pour la FHF en effet, l'avenir du système de santé ne peut se résumer, comme le pensent pourtant certains, à un débat sur la convergence tarifaire ou la répartition des enveloppes. Ce n'est pas d'un débat comptable ou d'apothicaire dont les français ont besoin, mais d'un débat portant sur l'essentiel : l'accès aux soins, l'avenir d'un Service Public performant porté par une dynamique d'adaptation continue aux réalités d'aujourd'hui et de demain.

A ce débat, soyez assurés mes chers amis, que la FHF sera au rendez-vous. La force de notre Fédération, c'est sa capacité de rassemblement, dans un état d'esprit qui transcende les clivages politiques et lui permet de conserver son indépendance et son esprit critique.

Les propositions que nous porterons feront l'objet d'une large discussion, au sein de la FHF bien entendu mais au sein de l'opinion également, à travers le tour de France et la concertation numérique que nous avons lancés. Dans ce contexte, vous l'aurez compris, votre participation active à ce grand forum de l'hôpital et des établissements sociaux et médico-sociaux publics est une condition sine qua non pour nous permettre de peser sur les orientations qui décideront de notre avenir.

Je compte sur vous comme vous pouvez compter sur nous !

Je vous remercie.